

Fontenay ma ville

Les infos de
Fontenay-le-Comte



Bonne année 2024

En direct

Budget
**Une année
d'investissements
et de réalisations**

En action

Habitat
**Des logements dignes
et préservés**

En direct

Sport
Au fil de l'eau

En pratique



Don du sang

Avant de se rendre aux collectes, les donneurs doivent s'inscrire au préalable uniquement sur le site internet de l'Établissement français du sang : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Prochaines collectes

Les prochaines collectes de l'association pour le Don de sang Bénévole de Fontenay-le-Comte auront lieu : Salle des OPS - 102 rue de la République, de 15h à 19h.

Vendredi 19 et mercredi 24 janvier.
Mercredi 27 mars et vendredi 5 avril.

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser plus de 50 kg.

Mairie Fontenay-le-Comte

4 quai Victor-Hugo BP 19 - 85201 Fontenay-le-Comte Cedex
Tél : 02 51 53 41 41 - Passeport et carte d'identité uniquement sur RDV au 02 51 53 40 13

Horaires d'accueil du public : du lundi au vendredi 8h-12h / 13h15-17h et samedi 10h-12h.

ATTENTION :

- Le service **État Civil** est **fermé** au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Le service **Urbanisme** est fermé au public le mercredi après-midi.
- Le service des **Affaires scolaires** est **fermé** au public le mardi matin et le mercredi après-midi.
- Le service **Vie associative** est **fermé** au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Le service **Action sociale** est **fermé** au public le mercredi et le jeudi après-midi.

Pour signaler un dysfonctionnement dans l'espace public

(éclairage, voirie, dégradation, graffiti, etc.), utilisez l'application smartphone "Fontenay ma ville".



Téléchargez-la en flashant le QR code ci-contre :

ou appelez le :

02 51 53 41 61

Permanences du Maire

Ludovic HOCBON, maire de Fontenay-le-Comte, assure une permanence sans prise de rendez-vous préalable, chaque dernier vendredi du mois à la mairie annexe des Moulins Liot, 10h30 à 12h30.

Prochaines dates :

vendredi 26 janvier - vendredi 23 février - vendredi 29 mars.

Police municipale

5 rue Georges Clemenceau - Tél. : 02 51 53 41 27

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 / 14h-18h.

Samedi : 10h-12h.

Prochain conseil municipal

Mardi 12 mars 2024 à 18h30, salle d'honneur en Mairie.

Permanences des élus

Chaque samedi à l'accueil de la mairie, 4 quai Victor-Hugo, de 10 h à 12 h, sans rendez-vous préalable.

Samedi 6 janvier : Christelle ROUHAUD

Samedi 13 janvier : Sylvie SAINT-CYR

Samedi 20 janvier : Sébastien VERDON

Samedi 27 janvier : Anne HUETZ

Samedi 3 février : Matthias LEMOINE

Samedi 10 février : Patricia DROUIN

Samedi 17 février : Ghislaine LÉGERON

Samedi 24 février : Benjamin VERGNAUD

Samedi 2 mars : Christelle ROUHAUD

Samedi 9 mars : Philippe MIGNET

Samedi 16 mars : Anne HUETZ

Samedi 23 mars : Sébastien VERDON

Samedi 30 mars : Sylvie SAINT-CYR



Thé dansant pour nos aînés

La fête annuelle du CCAS aura lieu le **vendredi 12 avril 2024** à 14 heures à l'espace René Cassin-La Gare.

Tous les habitants de Fontenay-le-Comte âgés de 73 ans et plus seront conviés. Ils recevront une invitation par courrier. Cette année, comme en 2023, ce sera un thé dansant avec guinguette.

2023 et 2024, des années pas comme les autres



L'année 2023 devrait selon toute vraisemblance se classer au deuxième rang des années les plus chaudes dans l'Hexagone, selon le bilan climatique publié par Météo-France. Avec aussi une pluviométrie perturbée et entachée de forts contrastes. Il nous faut en tenir compte dans nos aménagements futurs mais aussi sans plus tarder dans notre quotidien et chacun peut y contribuer à sa manière. Nous avons adapté notre programme vers plus d'économies d'énergie, de végétalisation des cours d'écoles, d'isolation des bâtiments. L'année 2023 aura été le préambule à

2024 en matière d'aménagement urbain et de transformation de vos quartiers. Nous avons vu aussi la concrétisation et le démarrage de nombreux projets de rénovation de notre ville, je pense au début des travaux de la rue de la République, de la rénovation de l'école Bouron-Massé, à la transformation du quartier des Moulins-Liot et au grignotage des tours, et à bien d'autres actions. D'ailleurs en décembre 2023, à mi-mandat, vous avez pu découvrir dans votre boîte aux lettres un bilan d'étape, concret et concis, du travail accompli ensemble durant ces trois dernières années. Il nous reste encore du chemin, trois ans à vos côtés jusqu'en 2026. Il faut du temps pour créer de grandes choses et rendre à Fontenay-le-Comte sa place influente et attractive que notre ville mérite. C'est le vœu 2024 que je fais en ce début d'année, celui de l'action et de la persévérance.

Fontenay-le-Comte aux couleurs de la planète sport !

Cette année 2024, placera d'ailleurs notre belle ville sous le feu des projecteurs. Au cœur de cette année olympique, de nombreux événements vont s'y dérouler. Fontenay-le-Comte sera "Terre d'évènements". Un calendrier exceptionnel s'offre à vous et ce n'est pas un hasard mais celui d'une volonté politique forte : faire de notre ville une place où l'on peut recevoir, organiser et accueillir des rendez-vous d'exception.

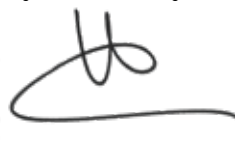
Nous accueillerons, le championnat de France de marche (nordique et athlétique) les 16 et 17 mars, le Région Pays de la Loire Tour cycliste du 2 au 5 avril, avec le grand départ de cette course internationale, qui s'effectuera à Fontenay-le-Comte pour s'achever au Mans avec pour cette nouvelle édition une épreuve féminine. La Biennale revient pour sa 70^e édition, le week-end du 19 mai, puis place au passage de la flamme olympique le 4 juin à Fontenay-le-Comte précédant la tenue des Jeux olympiques de Paris cet été. C'est un immense honneur pour notre Ville, terre d'accueil pour les événements sportifs d'être une des 4 villes étape de Vendée. Je remercie particulièrement Alain Leboeuf, notre président du Conseil départemental, d'avoir su nous faire confiance. De nombreux labels sportifs démontrent notre engagement dans le sport et les belles valeurs du sport que nous faisons nôtres ; l'équité, le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect, sans oublier la passion.

Je vous donne rendez-vous et vous invite à venir nombreux pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de l'équipe municipale, le jeudi 18 janvier à 19 heures à l'espace René Cassin - La Gare pour une soirée placée sous le signe de l'olympisme et de la convivialité.

Je tiens enfin à vous souhaiter une très bonne année 2024 et des vœux de bonne santé pour vous et tous ceux qui vous sont les plus chers.

Ludovic HOCBON

Maire de Fontenay-le-Comte, Président de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée

Bonne Année,
à tous et tous,


En pratique > P2

En images > P4-5-6

En avant > P7

Démocratie de proximité

En direct > P8

Jumelage

En action > P9

Conseil municipal des enfants

Semaine verte > P10-11

Cadre de vie

En direct > P12-13

Budget 2024

En avant > P14-15

Renouvellement urbain

En action > P16-17

Habitat

En commun > P18-19

Agenda associatif hiver 2024

En direct > P20-21

Sport

En scène > P21-22-23

Agenda Culturel

En direct > P25

Recensement

Droit d'expression > P26

En bref > P27

Directeur de la publication : Ludovic HOCBON

Rédacteur en chef : Ronny LOUINEAU

Rédaction : Laurent TANGRE, Ronny LOUINEAU, avec le concours des services municipaux.

Crédits photos : Ronny LOUINEAU, Laurent TANGRE ou précisé

Photo de couverture : Laurent TANGRE

Création graphique : Les Comnambules

Tirage : 7 500 exemplaires

Imprimerie ROCHELAISE

ISSN : 2426-8232

www.fontenay-le-comte.fr

 facebook.com/ville.fontenaylecomte

 twitter.com/VilleFontenay

En images

Fontenay ma ville
15 octobre 2023

Près de 1 000 participants à la marche rose dans les rues de Fontenay-le-Comte. Cet engagement a permis de récolter 6 569 €, reversés à l'Association Vendéenne de Lutte contre le Cancer - AVL. Un grand merci aux bénévoles, l'AVLC, à la Marche Nordique Fontenay-le-Comte, à la CPTS Sud-Vendée, à la Clinique Sud-Vendée et au centre hospitalier.

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Fontenay ma ville
18 octobre 2023

Une réunion publique pour faire un point d'étape ensemble sur les 3 années écoulées s'est tenue à la salle des OPS. Un retour sur les réalisations finalisées, les projets structurants en cours et l'accompagnement au quotidien des Fontenaisiens et des acteurs de la vie locale.

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Fontenay ma ville
27-28-29 octobre 2023

Record battu pour la 6^e édition du Festival des Nuits Courtes, avec plus de 10 000 festivaliers pendant 3 jours, malgré une météo très capricieuse. Bravo aux organisateurs, aux bénévoles et aux équipes techniques de l'espace René-Cassin-La Gare.

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Fontenay ma ville
11 novembre 2023

Lors de ce 105^e anniversaire de l'Armistice de 1918, Ludovic Hocbon, Maire de Fontenay-le-Comte et Nicole Chabannier, sous-préfète ont rendu hommage aux soldats morts pour la France lors de la Grande Guerre en présence des autorités civiles et militaires, des jeunes élus du Conseil municipal d'enfants et d'élèves d'écoles et de collèges. À Charzais, les élèves de l'école Florence-Arthaud ont lu "La croisade des enfants" alors qu'à Saint-Médard leurs camarades de l'école Sainte-Trinité lisaient un extrait de "Paroles de Poilus". Au quai Poëy d'Avant, les collégiens de Saint-Joseph ont lu un témoignage de Jules Ardouin. À l'issue de ces cérémonies, Flavie Lecomte a reçu l'insigne de portedrapeau.

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Fontenay ma ville
15 novembre 2023

Cette date marquait l'inauguration d'une nouvelle aire de jeux pour les enfants âgés de 6 mois à 6 ans installée dans le jardin de l'Hôtel de Ville. Les travaux d'un montant de 45 000 € ont été financés à hauteur de 13 500 € par le Kiwanis Fontenay Mélusine suite à un don de madame Jacqueline Bichon qui souhaitait l'installation d'un équipement pour les jeunes enfants dans un lieu apaisant. Les travaux de terrassement et de création de la plateforme ont été faits par les agents du Centre Technique Municipal.

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Fontenay ma ville
27 novembre 2023

36 acteurs et partenaires du territoire se sont retrouvés autour du Maire, Ludovic Hocbon et du Préfet de la Vendée, Gérard Gavory pour parapher la phase 2 des actions Cœur de Ville pour 2023-2026.

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Fontenay ma ville
18 novembre 2023

La Ville avec la participation des AVF, Accueil des Villes Françaises et des services publics territoriaux, a reçu les nouveaux arrivants lors d'une matinée d'accueil. Un temps d'échange privilégié entre les Fontenaisiens, qui découvrent leur nouvelle ville, les élus et les services publics territoriaux. Un repas et une visite historique de la Ville commentée par l'animatrice du patrimoine ont clôturé cette journée.

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager



Animation

La magie des fêtes au rendez-vous



Matthias LEMOINE
Adjoint au commerce et à
l'animation urbaine

**Record de fréquentation pour l'édition 2023
du marché de Noël, avec plus de 30 000 visiteurs.**

Ces 3 jours (15-16-17 décembre) ont rencontré un énorme succès populaire et un record de fréquentation, plaçant le marché de Fontenay-le-Comte parmi les plus populaires de Vendée. Il s'est ouvert par une déambulation lumineuse menée par la Cie Remue-Ménage avec son spectacle *Gueule d'Ours*. Une horde d'ours lumineux accompagnée d'extravagantes danseuses, guidées par un séduisant maître de cérémonie sur échasses. Une caravane de l'étrange qui a déambulé de l'Hôtel de Ville jusqu'à la place de Verdun en passant par la rue Blossac emportant avec elle un flot de spectateurs ébahi.

La présence des 75 commerçants, les multiples animations, la traditionnelle venue en barque du Père Noël et le feu d'artifice ont participé au succès et confirmé l'importance de ce rendez-vous magique de fin d'année.





Démocratie de proximité

Mars 2024, renouvellement des assemblées* d'habitants : pourquoi pas vous ?



Christelle TRUDEAU

Conseillère municipale déléguée à la démocratie de proximité

Lancée en 2020 avec la création d'un service dédié, la création et le maintien d'assemblées composées d'habitants, le concept de démocratie de proximité s'est développé à travers différentes actions au cours de ces trois dernières années. L'heure est au bilan et au renouvellement des assemblées.

Le 28 novembre dernier, tous les membres des assemblées ont participé à un temps d'échange pour faire un état des lieux de nos dispositifs et préparer ensemble les années à venir.

Les propositions* :

- Adapter le nombre des membres des assemblées au nombre d'élus au Conseil municipal,
- Organiser une grande consultation pour connaître les sujets sur lesquels les fontenaisiens veulent être informés/consultés/concertés,
- Favoriser la participation de tous les publics en multipliant les façons de participer (réunions formelles ou informelles, rencontres thématiques, plateformes numériques...)
- Adopter, pour le conseil des sages, les critères de recrutement préconisés par la FFVCS (fédération française des villes et conseils des sages)
- Maintenir une durée de mandat de 3 ans, renouvelable 2 fois. Conduisant la durée des mandats à 9 ans maximum.
- Inclure dans la délibération de nomination et les règlements de fonctionnement la possibilité, pour les membres investis dans des projets dont la durée dépasse leur mandat, de poursuivre leur engagement pour le dit projet sans que leur soit attribué le statut de membre.

**elles feront l'objet d'une délibération soumise au conseil municipal de mars 2024.*

Les rendez-vous 2024 en cours ou à venir

Rencontres entre voisins :

un dimanche tous les 2 mois. Prochaine rencontre en février (renseignements : www.facebook.com/lestroiscanons ou au 02 51 53 41 77 / 07 50 50 41 77

Aménagement d'un espace vert et accueillant le long de la Transfontenaysienne (rue des Trois cheminots) :

concertation et réunion publique le 20 mars à 18h à l'espace René Cassin-La Gare.

Les assemblées d'habitants ou comment s'engager pour sa ville

Les Correspondants de quartier

Relais des élus délégués de quartier et de la Ville, ils sont les interlocuteurs privilégiés de la collectivité pour mieux connaître et appréhender les besoins des quartiers.

Le Conseil des Sages

Instance de réflexion et de concertation pouvant à la fois proposer et mener des projets, et être sollicitée par la collectivité pour travailler, réfléchir à un sujet proposé par la collectivité.

Le Conseil des mobilités douces

Ils accompagnent, conseillent la collectivité, le développement des aménagements dédiés aux mobilités douces. Ils organisent des actions de promotions de l'usage des mobilités douces.

Soyez acteurs de votre ville

Vous souhaitez vous investir pour votre ville, que ce soit à l'échelle de votre quartier ou du territoire, sur un sujet précis ou de façon plutôt généraliste ? Vous pouvez vous manifester auprès du service démocratie de proximité pour préparer votre candidature.

Contacts :
democratie.proximite@ville-fontenaylecomte.fr
 07 50 50 41 72 ou 02 51 53 41 77



Jumelage **Les Rendez-vous de Gaoua** (4^e édition)



Claire LAUVRIÈRE
Conseillère municipale déléguée aux
jumelages

Des belles rencontres autour de la culture africaine, programmées par le comité de Jumelage Fontenay-le-Comte /Gaoua du 1^{er} au 23 février. Venez découvrir quelques aspects de la culture africaine à travers contes, films, livres, lectures, conférences et exposition.

Au programme

Exposition les arts de guérir en Afrique traditionnelle

Du jeudi 1^{er} février au samedi 17 février.
Maison des Troys Roys / 4 rue du Puits de la Vau.

Entrée gratuite / ouvert du mercredi au dimanche de 15h à 18h

Visite sur rendez-vous le matin pour les écoles / collèges / lycées : Tél. : 06 74 32 70 52.

L'association MUVACAN (Musée Vivant des Arts et Civilisation d'Afrique) est très heureuse de partager cette exposition didactique et artistique sur l'itinéraire d'un malade en Afrique traditionnelle.

Du lundi 12 février au vendredi 23 février

Lecture de contes africains dans les établissements scolaires de la ville de Fontenay-le-Comte et du sud Vendée par des bénévoles de l'association "Lire et faire lire".

Exposition de livres autour de l'Afrique, de disques et CD de musiciens africains à la médiathèque Jim-Dandurand, 20 rue des Orfèvres.

Mardi 13 février à 20 h au centre les Abeilles, 1 rue de Grissais / Entrée Gratuite

Conférence : les arts de guérir en Afrique, de la tradition à la médecine conventionnelle par Jacques Barrier, professeur émérite de médecine interne et président du Muvacan Nantes.

Mercredi 14 février de 14h à 18h, salle Jean-Jaurès, 32 rue Gaingalet

Après-midi "jeunes" Confection de jeux d'awalé et de masques africains. Restitution d'un atelier de slam préparé par les jeunes de la maison de quartier des Moulins. Initiation au djembé et au balafon. Exposition de dessins d'enfants des maternelles de l'école Bouron-Massé sur le thème de l'Afrique. Entrée Gratuite avec goûter offert.

Jeudi 15 février à 20h30 au cinéma Le Renaissance, 8 rue de l'ancien hôpital

Film - documentaire : "Or de Vie" de Boubacar Sangaré (Burkina Faso) en présence du réalisateur. Ce film de 2023 a été récompensé dans de nombreux festivals. Tarif : 5€ la séance.

Vendredi 16 février à 13h Salle Saint Médard, 93 rue de la Villa Gallo-Romaine

Atelier de cuisine africaine : Confection d'un plat africain.

Inscription obligatoire pour l'atelier et les repas (limitée aux places disponibles) au 06 79 30 75 28.

Lundi 19 février à 20h à El Gusto Del Sol au 44 bis rue de la république

Arbre à palabres : le Franc CFA, vestige du colonialisme ou garant de stabilité pour les économies sub-sahariennes ? Échanges-débats animés par Jean Paul Macorps, professeur d'économie. Entrée gratuite.

Mardi 20 février à 20h au centre les Abeilles, 1 rue de Grissais

Conférence : l'actualité au Sahel / Entrée gratuite.

Mercredi 21 février à 18h à El Gusto Del Sol au 44 bis rue de la République

Atelier lecture d'auteurs africains francophones / Entrée gratuite.

Jeudi 22 février à 20h30 au cinéma Le Renaissance, 8 rue de l'ancien hôpital

Film : "La femme du fossoyeur" de Khadar Ahmed (Étalon d'or au FESPACO 2021). Tarif : 5€ la séance.





Conseil municipal des enfants À l'école de la citoyenneté



Christelle ROUHAUD
Adjointe à l'Enseignement
et à la Jeunesse

En route pour de nouvelles actions, avec un Conseil municipal des enfants constitué de 12 jeunes élus. Nouveauté cette année, deux jeunes de l'IME intègrent le CME en qualité d'invités et d'observateurs. Il s'agit de Noah et de Loan, qui vont les accompagner durant les séances. Et si l'expérience est concluante pour les uns et pour les autres il y aura alors une élection au sein des IME de Fontenay, car chaque enfant a sa place.

Le Conseil municipal des enfants est une instance participative qui donne la possibilité aux enfants de classes de CM1 et CM2 de s'impliquer dans la vie de leur commune. Issus de différentes écoles de la ville, ces jeunes vont ainsi connaître une première expérience de la démocratie et découvrir le fonctionnement d'une mairie. Tout au long de l'année, ils vont se réunir au sein de commissions thématiques et de séances plénières présidées par le Maire ou son adjoint en charge du projet, Christelle Rouhaud.

Élus pour deux ans, les élèves issus des CM2 qui passent en 6^e à la rentrée scolaire, cèdent leur place, d'où cette nécessité d'une élection renouvelée pour partie chaque année.

Les ex CM1 passant en CM2, ce sont donc les nouveaux élèves de CM1 qui élisent leurs représentants. Juste avant les vacances d'automne, le 20 octobre, 155 élèves des 6 écoles élémentaires de Fontenay-le-Comte sont passés par les urnes et le bureau de vote tenu par des membres du Conseil des sages pour désigner leurs représentants au Conseil municipal d'enfants. Recueil des bulletins, passage par l'isoloir, émargement et vote pour ces élèves de CM1 qui se sont prêtés à l'exercice après une campagne durant laquelle chacun des 60 candidats aura pu exposer son programme.

Après dépouillement des résultats, les six nouveaux jeunes élus sont :

Yanis de l'école Florence Arthaud, **Justine** de l'école Ste Trinité, **Éléa** de l'école Les Jacobins, **Léno** de l'école Les Cordeliers, **Sidney** de l'école Bouron-Massé et **Jeanne** de l'école René Jaulin.

Ils rejoignent ainsi : **Léonard** élève de 6^e au collège Tiraqueau qui a souhaité continuer l'aventure avec le CME, **Keila** de l'école Sainte Trinité, **Baptiste** de l'école Les Jacobins, **Gabriel** de l'école Les Cordeliers, **Liliang**, de l'école Bouron Massé, et **Marly** de l'école René Jaulin.

Le Conseil municipal des enfants au complet après la remise des écharpes, pose aux côtés de Christelle Rouhaud adjointe à l'Enseignement et à la Jeunesse, Ludovic Hocbon, le Maire, Lydie Clet, animatrice enfance-jeunesse en charge du CME, d'élus et des membres du Conseil des Sages.

La séance plénière d'installation du nouveau conseil au complet s'est déroulée le mercredi 9 novembre en salle d'honneur à la Mairie.

Lors de cette cérémonie, les missions et les objectifs du CME ont été expliqués aux nouveaux élus. Ils ont reçu aussi des mains de M. Le Maire leur écharpe. L'instance des jeunes élus au complet va pouvoir partir vers de nouveaux objectifs. Avec au programme cette année, des actions solidaires qui leur tiennent à cœur, mais aussi la création d'une piste de pumtrack (piste à rouleaux pour vélo, skate, roller ou trottinette) et la visite du Sénat au mois de février. Et bien d'autres actions qu'ils vont définir au cours des prochaines réunions de travail.



Cadre de vie

Fleurir la Ville

Chaque année, la Semaine verte, du 20 au 25 novembre, est l'occasion de nouvelles actions de plantations partagées avec les enfants et les habitants.



Jour 1

Lundi, pour cette première journée de la Semaine verte, la campagne de fleurissement en pied de mur devant des logements de particuliers du cœur de ville ayant souhaité participer à ce dispositif de végétalisation s'est poursuivie en présence d'habitants, de Ludovic Hocbon, Maire, d'Anne Huetz, adjointe à l'environnement et au cadre de vie, de Matthieu Foulonneau, conseiller municipal délégué au quartier et d'agents du service Espaces verts.



Jour 2

Pour cette deuxième journée de la Semaine verte, séance d'ensemencement avec des milliers de graines de fleurs dans le parc Baron et ses abords. Achillées, centaurees, cosmos, œillets et autres fleurs multicolores coloreront les allées au printemps ! Du côté des arbres, les plantations se poursuivent en cœur de ville et dans les quartiers.



Jour 3

Mercredi, deux visites du cœur de ville "nature et patrimoine" étaient proposées au public avec Benoit pour les espaces verts et Myriam pour l'architecture. Du quai Poëy d'Avant à la place du Commerce, de la Canopée au jardin de l'Hôtel de ville : une belle découverte de la collection d'arbres de la ville avec une mise en perspective des architectures remarquables du cœur de cité !



Fontenay-le-Comte conserve ses trois fleurs et vise la 4^e !

Reconnue et labellisée pour ses actions en faveur de la préservation de l'environnement et pour la qualité de son cadre de vie, Fontenay-le-Comte avait reçu la visite du jury des Villes et Villages fleuris en juin dernier. Le jeudi 23 novembre 2023, le jury régional des Villes et Villages Fleuris réuni à Durtal (49) a consolidé la 3^e fleur pour la Ville. Cette décision conforte la politique environnementale menée par la Ville qui réfléchit d'ores et déjà aux prochaines actions à mettre en place afin d'obtenir la 4^e fleur !



Jour 4

Chênes, charmes, érables champêtres : les plantations se sont poursuivies le jeudi dans la Plaine des sports avec la participation de jeunes écoliers ! Quatorze des arbres plantés dans l'espace public ont été offerts par la Ville à l'occasion de mariages et de naissances.



Jour 5

Vendredi, les agents techniques de la Ville ont donné un air de croquette au parvis de l'Espace culturel René Cassin-La Gare où s'affiche désormais une grande allée pleine de palmiers. Avec l'aide des écoliers ils ont planté plus de 200 arbres et arbustes entre l'avenue de la Gare et la place de l'Ouillette ; palmiers, céanothes, oreilles d'ours, agapanthe, sédums, lin de Nouvelle-Zélande, lilas des Indes, lauriers roses, rouges et blancs, étoiles bleues, cyprès totems, pittosporums apportent désormais une note végétale entre le centre-ville et les Moulins.



Jour 6

Le samedi 25 novembre au matin, jour de marché, devant les Halles, les agents du service des Espaces verts, proposaient des conseils de jardinage, des astuces dans la lutte contre les moustiques et les frelons et distribuaient des sachets de graines de fleurs sauvages pour fleurir les trottoirs de Fontenay-le-Comte.

Budget 2024

Une année d'investissements et de réalisations



©AdobeStock



Patricia DROUIN
Adjointe aux Finances
et aux Ressources humaines

Après le débat d'orientation budgétaire du 7 novembre 2023, le budget primitif 2024 a été soumis à l'approbation des élus, lors du conseil municipal du 12 décembre.

C'est une année de réalisations pour notre ville, après les années d'études et de préparation, 2024 sera une année d'investissements et de réalisations dans de nombreux domaines.

Les recettes de fonctionnement se composent principalement des contributions directes impôts et taxes (51%), des concours financiers de l'État (17%), de l'attribution de compensation (15%), des autres impôts et taxes (7%) et des produits des services et du domaine (6 %).

Elles sont évaluées à un peu plus de 18 M d'euros en 2024, soit une hausse de 3 %.

Les produits des services voient une hausse de 8,8 % par rapport au budget 2023. Cette augmentation résulte principalement de deux facteurs : les recettes de la restauration du fait d'une hausse du nombre de repas vendus et de la programmation culturelle pour laquelle il est prévu des spectacles supplémentaires.

Les charges de fonctionnement se composent des dépenses de personnel (59 %), des charges à caractère général (32 %), en hausse de 6,1 % qui comprennent notamment les dépenses d'électricité et de gaz, des subventions aux associations (3 %), des charges financières (2 %), les autres charges : élus, subvention au CCAS, contributions aux écoles privées, droits d'usage de logiciels et redevances (4 %).

Le budget 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section d'investissement : 11,95 M d'euros

Section de fonctionnement : 18,82 M d'euros

Subventions aux associations

Les subventions aux associations demeurent stables à hauteur de 564 000 euros.

Dans la liste des subventions accordées cette année, 2 000 € reviennent aux Restos du cœur, 1 500 € à la Croix-Rouge française et 29 000 € pour l'épicerie solidaire.

Investissement

Le programme pluriannuel d'investissement 2020-2026 se poursuit pour les projets importants : la réhabilitation du quartier des Moulins-Liot, la construction de logements sur l'emplacement de l'ancienne imprimerie Lussaud, la requalification de la rue de la République, la rénovation de l'école Bouron-Massé, de l'église Notre-Dame, en encore du musée.

Pour cette année 2024 les dépenses d'investissements prévues au budget s'élèvent à 11,95 M d'euros et comprennent notamment :

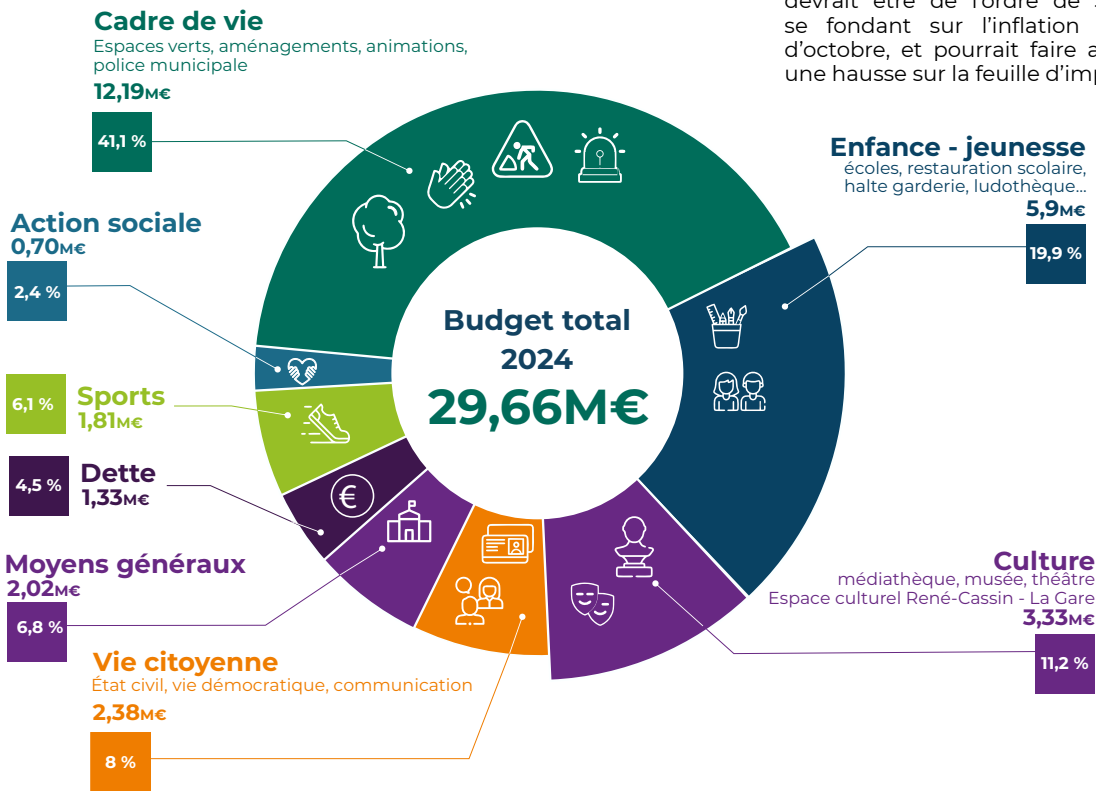
- La rénovation de l'école Bouron-Massé : 2 M €
- Le PRU des Moulins Liot : 1,8 M €
- La rue de la République : 1,7 M €
- La réhabilitation de la friche Lussaud : 1,10 M €
- Le programme annuel de rénovation de la voirie et d'éclairage public : 830 000 €
- La démolition de l'ancien cinéma : 700 000 €
- La reconstruction du club house de football : 500 000 €
- L'église Notre Dame : 490 000 €
- La rénovation du musée pour 300 000 €

L'équipe municipale s'est engagée à ne pas augmenter les taux d'imposition.

Aussi, pour l'année 2024, les taux d'imposition de la ville demeurent inchangés :

- > Taxe foncière sur les propriétés bâties :41,86 %
- > Taxe foncière sur les propriétés non bâties :53,74 %
- > Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :14,51 %

Néanmoins la revalorisation possible des bases fiscales décidée par l'État pour les logements et les industries devrait être de l'ordre de 3,9 % en se fondant sur l'inflation du mois d'octobre, et pourrait faire apparaître une hausse sur la feuille d'impôts.



La réhabilitation de la friche Lussaud va générer 43 nouveaux logements en centre-ville d'ici 2025-2026.



© Mehdi Media

Renouvellement urbain Reconstruire la ville sur la ville

Mise à disposition du foncier

En 2017, l'école Marceau-Breton et l'école Robert-Bonnaud ont fusionné pour devenir l'école Florence-Arthaud sur le site de l'ancienne école Robert-Bonnaud. Le foncier disponible constitué d'une école inoccupée a été mis à disposition par la Ville à Vendée Habitat (+ de 100 000 € de dotation) pour reconstruire de logements. Les travaux de démolition avaient débuté en juillet 2023. Cette nouvelle résidence de 20 logements, proposera 14 logements locatifs intermédiaires composés de 7 T2 et 7 T3 et 6 logements individuels avec garage, 4 T3 et 2 T4. Tous seront équipés de pompes à chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.



Benjamin Vergnaud
Adjoint à l'urbanisme et au
renouvellement urbain

Repenser, améliorer et développer l'offre de logements, Fontenay-le-Comte poursuit son programme de renouvellement urbain.

Lundi 4 décembre, sur le site de l'ancienne école Marceau Breton, on a posé la première pierre d'un programme de reconstruction de 20 logements par Vendée Habitat. En présence d'Isabelle Rivière, présidente de Vendée Habitat et vice-présidente du Conseil départemental de la Vendée, de Ludovic Hocbon maire de Fontenay-le-Comte, de Gérard Gavory, Préfet de Vendée, de Leslie Gaillard et Stéphane Guillon, tous deux conseillers départementaux de la Vendée et de nombreux élus de la Ville. Cette future offre locative qui verra le jour au printemps 2025 fait suite à la démolition de trois bâtiments (F, G, H) aux Moulins Liot. Elle permettra d'accueillir de nouvelles familles dans notre ville.



Au bout de la rue Jean Gambier, sur le site de l'ancienne école Marceau Breton (de gauche à droite), Benjamin Vergnaud, adjoint à l'urbanisme et au renouvellement urbain, Isabelle Rivière, présidente de Vendée Habitat et vice-présidente du Conseil départemental de la Vendée, Gérard Gavory, Préfet de Vendée, Ludovic Hocbon maire de Fontenay-le-Comte, Leslie Gaillard et Stéphane Guillon, conseillers départementaux de la Vendée ont posé la première pierre de la future résidence de 20 logements.

La mue des Moulins se poursuit

Le même jour, l'ensemble des acteurs a assisté au début du grignotage de la tour H. Puis ce sera au tour des bâtiments G et enfin F. Une grue équipée d'un bras télescopique hydraulique de plus de 30 mètres avec au bout une puissante mâchoire est venue grignoter progressivement la partie haute de cette résidence.

Une page importante de l'histoire du quartier se tourne, non sans une certaine émotion notamment pour ceux qui ont participé à la construction du quartier dans les années 70 ou qui ont eu l'occasion d'habiter ces tours. Selon l'entreprise du chantier de démolition devrait durer jusqu'à fin janvier, date où les 127 logements auront totalement disparu du quartier. Les gravas générés par la démolition sont triés et valorisés au fur et à mesure. Le terrain ainsi mis à nu servira de stationnement temporaire permettant de réaliser les rénovations des pieds d'immeuble des bâtiments conservés. Il accueillera ensuite un équipement en cours de définition. L'aménagement d'une coulée verte débutera au cours de l'année 2024 afin de repenser les déplacements au sein du quartier. Le programme du PRIR (programme de renouvellement urbain d'Intérêt Régional) des Moulins Liot est en route, il prévoit la reconstruction de 55 logements locatifs par Vendée Habitat, répartis sur trois sites de la ville ; Marceau Bretaud (les 20 logements précisés ci-dessus), Sainte Catherine des Loges (10 logements) et le futur quartier vert (20 logements). Ainsi que 40 logements en accession, et 30 logements par Vendée logement. L'objectif étant de rééquilibrer la répartition des logements et favoriser ainsi la mixité sociale sur l'ensemble du territoire de la commune de Fontenay-le-Comte.



Le grignotage des bâtiments F, G, H a commencé. En 2024 les 127 logements auront totalement disparu du quartier.



Perspective de la future résidence sur le site de l'ancienne école Marceau Bretaud ©DGA.



Habitat

Des logements dignes et préservés



Benjamin VERGNAUD

Adjoint à l'urbanisme et au renouvellement urbain

La Ville s'est dotée de trois dispositifs de lutte contre l'habitat indigne et dégradé pour sécuriser et garantir les droits des locataires, valoriser les bailleurs responsables et retrouver dans le cœur de ville une juste offre locative.

Le permis de louer

Il y a un an, le 1^{er} janvier 2023, la Ville a mis en place le permis de louer afin d'intensifier la lutte contre le logement insalubre et l'habitat indigne en centre-ville (voir le périmètre sur la carte ci-contre). Cette mesure de contrôle des biens mis en location engage la responsabilité du propriétaire-bailleur* à ne pas louer n'importe quoi dans n'importe quel état et offre aux futurs locataires l'assurance d'occuper un logement répondant à des critères de salubrité, de sécurité et de confort. 250 dossiers

ont été reçus en mairie au service des Affaires juridiques, preuve, s'il en est, de la vitalité du marché locatif fontenaisien. 25 % ont fait l'objet d'une autorisation préalable de mise en location et 75 % d'une déclaration de mise en location. Majoritairement les logements de ce parc locatif, détenu souvent par un propriétaire unique, datent d'avant 1949 et nécessitent des travaux de rénovation, d'isolation, de mise aux normes par exemple sur les garde-corps ou les tableaux électriques défectueux. Sept refus de louer ont été prononcés sans les travaux indispensables et 15 dossiers

sont sous conditions. Le nouveau locataire d'un logement depuis le 1^{er} janvier 2023 doit voir annexer à son contrat de bail "le permis de louer" de son propriétaire-bailleur. Si ce n'est pas le cas demandez le à votre bailleur et à défaut vous pouvez contacter en mairie le service des Affaires juridiques par courriel à permisdelouer@ville-fontenaylecomte.fr.

* Attention

L'absence de déclaration ou d'autorisation par le propriétaire-bailleur est passible d'une amende pouvant atteindre 5 000 €.

Dans le périmètre communal (selon la carte), tout propriétaire du centre-ville a l'obligation de déclarer son logement locatif dont le contrat de bail est signé à compter du 1^{er} janvier 2023 ou lors d'un changement de locataire, via une demande d'autorisation préalable 🏠 ou une déclaration de mise en location 🏠.



i Toutes les infos sur le permis de louer sont à retrouver sur le site de la ville : www.fontenay-le-comte.fr, onglet "Ma Mairie" puis "Urbanisme" et "Permis de Louer".



L'opération de restauration immobilière

Engagée à l'initiative de la collectivité en janvier 2021, l'opération de restauration immobilière (ORI) consiste à imposer des travaux sur un ou plusieurs immeubles avec l'objectif d'améliorer ses conditions d'habitabilité et de sécurité. Cette mesure vise spécifiquement les propriétaires d'immeubles vacants et dégradés sur le centre ancien. Le recensement qui a été effectué, avec l'aide de la société Le Creuset Méditerranée spécialisée en études techniques et l'agence Soliha, portait sur une soixantaine d'immeubles susceptibles d'être concernés. Une trentaine a fait l'objet d'un examen approfondi et après visite, 22 dossiers ont été retenus et reçoivent une

prescription de travaux selon l'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique du 27 octobre 2023. Les propriétaires ont alors 5 ans pour effectuer les travaux de rénovation. Au-delà, la Ville pourra procéder à l'expropriation du bien. Avant d'en arriver là, un accompagnement est proposé. Rénover du bâti ancien peut aboutir à des dossiers complexes dans une zone patrimoniale et inondable. Parmi les 22 dossiers, 14 ont d'ores et déjà été vendus par leurs propriétaires à des investisseurs pour rénovation. L'objectif ici est bien de rénover le centre ancien afin d'éviter tous risques liés à des immeubles vétustes et retrouver en centre-ville de l'habitat où chacun peut profiter d'un cadre de vie de qualité et de services de proximité.

Des actions anti-squats

La récente loi du 27 juillet 2023 dite "anti-squat" qui vise à protéger les logements contre l'occupation illicite ou frauduleuse est appliquée au centre-ville. Désormais, celui qui pénètre dans un local à usage d'habitation, commercial, agricole ou professionnel à l'aide de manœuvres, de menaces, de voies de fait ou de contrainte encourt deux ans de prison et 30 000 € d'amende. Et le fait de se maintenir dans les lieux après y être entré de cette manière constitue une autre infraction, punie des mêmes peines (article 315-1 du Code pénal). Suite à diverses interpellations, les actions et le travail combiné de la gendarmerie, celui de la police municipale, du service des Affaires juridiques et des services de la sous-préfecture et de la Préfecture, trois immeubles « squattés » ont été fermés ; place de l'ancien hôpital et rue des Loges. Un quatrième directement par le propriétaire. Le recensement des lieux de squats se poursuit, avec en parallèle un accompagnement par le service Action sociale des occupants expulsés qui vivent dans une situation de précarité inacceptable.



Mais mettre fin à de telles occupations c'est garantir la sécurité dans les quartiers. Les propriétaires se doivent d'être vigilants. Si vous constatez de telles occupations vous pouvez alerter les services de la police municipale.

Des agents municipaux procèdent à la fermeture en centre-ville d'un logement qui était occupé illégalement.



Agenda des associations hiver 2024

Retrouvez ici les informations associatives transmises à la rédaction.

Associations locales, pour paraître dans ces pages dans le prochain numéro, vos informations événementielles sont à adresser à : fontenay.maville@ville-fontenaylecomte.fr avant le 18 mars 2024 pour une parution début avril 2024.

JANVIER

Conférences de l'Université du Temps Libre

📍 AMPHITHÉÂTRE DU LYCÉE BEL-AIR, 1 BOULEVARD HOCH

MARDI 9 JANVIER À 14H30

Les volcans. Par Claude Granpey, professeur d'anglais, mais aussi passionné de volcanologie et de photographie.

MARDI 23 JANVIER À 14H30

L'Afghanistan : actualité et impact sur la vie quotidienne. Par Françoise Hostalier, Inspecteur général honoraire de l'éducation nationale. Ancienne députée et secrétaire d'état de l'enseignement scolaire, spécialiste de l'Afghanistan

📞 **Droits d'entrée aux conférences :**
Adhérents : 3€ / Non adhérents : 7€ / Jeunes < 20 ans : 1€

Collège André-Tiraqueau Portes ouvertes

VENDREDI 12 JANVIER DE 17H À 20H
📍 76 RUE DU GAINGALET

Comité jumelage avec Crevillent (Espagne) Loto

DIMANCHE 14 JANVIER, À 14H
📍 SALLE DES OPS

Nombreux lots de valeur et bons d'achat de 400 à 15 euros.

📞 **Réservation au 02 51 69 49 88**

Les Amis du Musée Conférence

DIMANCHE 14 JANVIER À 17 H
📍 SALLE DE SAINT-MÉDARD

Les Chemins de Saint Jacques en Vendée par Louis Cazaubon.

📞 **Entrée 5€, gratuite pour les adhérents**
Tél. : 06 52 52 35 47. Site : amisdumuseeflc.onlc.fc

Orchestre d'harmonie de Fontenay-le-Comte Concert

DIMANCHE 28 JANVIER DANS LA MATINÉE

📍 SALLE RENÉ CASSIN-LA GARE

📞 **Renseignements : michel.gandriau@orange.fr**
Tél : 06 08 66 90 42

Quartier de La Gare Les Moulins Charzay Grand Loto

DIMANCHE 28 JANVIER
📍 SALLE DES OPS

Ouverture des portes à 13h - Début des tirages à 14h.

Loto de 40 tirages - Pas de réservation
Venez nombreux soutenir notre quartier participant à la biennale 2024.

📞 **Contacts : garemoulincharzay@gmail.com**
Tél. : 06 11 84 38 84

FÉVRIER

L'Écurie du Marais Voyage au salon Rétromobile de Paris

SAMEDI 3 FÉVRIER
📍 VOYAGE EN CAR À PARIS POUR VISITER RÉTROMOBILE

Le plus grand salon de voitures de collection de France. Départ de Bournezeau et Fontenay-le-Comte pour une journée d'émerveillement devant la multitude de véhicules d'exception exposés. Tarif 78 € comprenant le voyage en car et l'entrée au salon.

Réservation et paiement sécurisé en ligne possible via HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/ecurie-du-marais/evenements/voyage-retromobile-3-fevrier-2024>

📞 **Informations : ecuriedumarais85@gmail.com. 06 99 93 88 34**

Les Jack'suns Championnat régional indoor d'ultimate frisbee

3 ET 4 FÉVRIER DE 10H À 18H
📍 SALLE CHAMIRAUD.

Entrée gratuite - buvette sur place.

Conférences de l'Université du Temps Libre

📍 AMPHITHÉÂTRE DU LYCÉE BEL-AIR, 1 BOULEVARD HOCH

MARDI 6 FÉVRIER À 14H30

Géopolitique chinoise des océans à Djibouti. Par Hugues Eudeline, ancien officier de marine, docteur en histoire militaire, spécialiste de la Chine maritime et des opérations sous-marines.

MARDI 13 FÉVRIER À 14H30

L'Arabie Saoudite : quel avenir ? Par Christian Bernard, agrégé d'histoire honoraire, vice-président de l'Institut Jacques Cartier, membre de l'Institut d'étude des religions et de la laïcité.

MARDI 20 FÉVRIER À 14H30

La relocalisation du monde. Par Cyrille P. Coutansais, directeur du département recherches du Centre d'Études Stratégiques de la Marine.

📞 **Droits d'entrée aux conférences :**
Adhérents : 3€ / Non adhérents : 7€ / Jeunes < 20 ans : 1€

Les Amis du Musée Conférence

SAMEDI 10 FÉVRIER À 17 H
📍 SALLE DE SAINT-MÉDARD

Jeanne de Belleville et la guerre de 100 ans par Astrid de Belleville.

Entrée 5€, gratuite pour les adhérents

📞 **Tél. : 06 52 52 35 47.**
Site : amisdumuseeflc.onlc.fc

Collège François Viète Portes-ouvertes

SAMEDI 17 FÉVRIER DE 9H À 12H
📍 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Accueil et visite guidée de l'établissement en continu. Expositions de travaux d'élèves, animations diverses.

📞 **Tél. : 02 51 69 99 56**
<https://viete.vendee.e-lyco.fr/>
Instagram : @collegeviete



MARS

Conférences de l'Université du Temps Libre

📍 AMPHITHÉÂTRE DU LYCÉE BEL-AIR, 1 BOULEVARD HOCH

MARDI 5 MARS À 14H30

L'Afrique et les nouvelles routes de la soie. Par M. Christian Bouquet, géographe, chercheur associé au laboratoire LAM-CNRS de Sciences Po Bordeaux.

MARDI 19 MARS À 14H30

L'hypnose. Par Isabelle Amar, praticienne en hypnose.

MARDI 26 MARS À 14H30

L'archéologie en France. Quelques découvertes exceptionnelles ! Par Gérard Coulon, conservateur en chef honoraire du patrimoine, archéologue et écrivain.

📞 **Droits d'entrée aux conférences :**
Adhérents : 3€ / Non adhérents : 7€ / Jeunes < 20 ans : 1€

Les Amis du Musée Conférence

DIMANCHE 10 MARS À 17 H
📍 SALLE DE SAINT-MÉDARD

Champollion et son époque par Marie-Gabrielle Giroire. Entrée 5€, gratuite pour les adhérents

📞 **Tél. : 06 52 52 35 47. Site :**
amisdumuseeflc.onlc.fc

Théatroquet de Fontenay-le-Comte

Vipères sur le grill

une pièce de Jean-Louis Châles

VENDREDI 15 MARS

ET SAMEDI 16 MARS, À 20H30

📍 THÉÂTRE MUNICIPAL DE FONTENAY

Tout avait bien commencé pourtant... Quatre lointaines parentes qui ne se sont jamais rencontrées se retrouvent dans le sud, au bord de la mer parce qu'un vieil oncle qu'elles ne connaissent pas a décidé de leur léguer toute sa fortune. Mais, rien ne va se passer comme prévu...

Une comédie joyeuse, déjantée, grinçante, des dialogues vifs, des personnages hauts en couleurs, des situations abracadabrantes. Tout s'enchaîne dans cette pièce jusqu'au dénouement, inattendu !

Collège André-Tiraqueau Loto du collège

VENDREDI 16 FÉVRIER À 20H

📍 SALLE DES OPS (ouverture des portes à 19h), sans réservation.

Lots à gagner : bons d'achat de 50 à 300 €, console Nintendo Switch, vidéoprojecteur, enceinte Bluetooth et nombreux autres lots.

FNACA Commémoration

MARDI 19 MARS 2024 À 11H30
📍 AUX MONUMENTS AUX MORTS, QUAI POËY D'AVANT

La Fédération Nationale des anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) vous informe de la cérémonie. Tous les anciens combattants et leurs familles sont invités pour le devoir de mémoire.

Association l'Hirondelle Grande Lessive en 2024

MARDI 21 MARS

📍 GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE DE FONTENAY-LE-COMTE, 3 RUE DE LA ROCHEFOUCAULT,

Venez découvrir l'installation artistique éphémère des adhérents.

Les créations seront installées tout au long de la grille à l'extérieur.

📞 **Tél. : 02 51 51 53 92**

Fontenay-le-Comte fait sa Renaissance

Hommage à Pierre de Ronsard pour son 500^e anniversaire.

L'association s'associe à cet événement en invitant la Compagnie Outre Mesure autour de la Journée Européenne de la Musique Ancienne.

VENDREDI 22 MARS

📍 THÉÂTRE MUNICIPAL

4 rendez-vous :

- 14h30, pour des scolaires : concert conté "La Pléiade en musique" (possibilité d'assister à cette représentation dans la limite des places disponibles)

- 19h, pour tous les publics : assemblée générale de l'association Fontenay-le-Comte fait sa Renaissance.

- 20h, sortie officielle du disque "La Pléiade en Musique & autres Voix de Ville" - Label COM, collection discographique Dansez Renaissance..., cd n° 09 (double album).

- 20h15, pour tous les publics : concert conté "La Pléiade en musique"

📞 **Réservation début mars au 06 85 74 25 30 (tarifs 10 € et 5 €). Renseignements :**
fontenayrenaissance@gmail.com

Les Artisans rêveurs

SAMEDI 23 MARS DE 14H À 22H

Ouverture d'un atelier clown amateur (Les amateurs d'un soir), un samedi par mois à partir du mois de mars. Adultes à partir de 18 ans.

📞 **Sur inscription. Infos, tarifs et inscription par téléphone au 06 66 72 18 77 ou par mail à contact@lesartisansreveurs.com**

Quartier de La Gare Les Moulins Charzay

Repas-Bal d'élection de la Vicomtesse du quartier et de ses demoiselles d'honneurs

SAMEDI 23 MARS - OUVERTURE DES PORTES À 20H
📍 SALLE DES OPS

Grand Repas-Bal animé par le groupe ECLIPSE - Venez nombreux soutenir notre quartier participant à la biennale 2024.

Réservation jusqu'au 8 mars par mail ou téléphone : garemoulincharzais@gmail.com

📞 **Téléphone : 06 11 84 38 84.**

Vendée Fontenay Foot Mondial de Montaigu

DU 25 MARS AU 1^{ER} AVRIL
📍 STADE EMMANUEL MURZEAU

Société Vendéenne des Arts

La SVA a 100 ans !

Pour l'occasion la Société organise une exposition d'arts qui promet de captiver les esprits et de célébrer un siècle d'éclat artistique.

DU VENDREDI 29 MARS AU MERCREDI 3 AVRIL
📍 SALLE DES OPS

Vendredi 29 mars de 14h à 20h - Vernissage à 18h30.

Les 30, 31 mars et 1^{er} avril de 10h à 19h. Mardi 2 avril et mercredi 3 avril de 14h à 19h.

📞 **Courriel : sva85200@live.fr
Blog : <http://www.sva85.fr>**

AVRIL

Association Concerts Humanitaires

Concert Yves Duteil

Avec la participation des chorales Tempo Voce et Cant'Orbric

VENDREDI 19 AVRIL À 20H
📍 EGLISE NOTRE-DAME

Bénéfice au profit de la Croix-Rouge de Fontenay-Le-Comte.

📞 **Les places au prix de 35 euros sont à retirer auprès des Magasins U, Leclerc, Intermarché, Carrefour et Fnac ou sur www.ticketmaster.fr**



Sport

Au fil de l'eau en canoë-kayak

Gabriel Auvolat et Camille Gibouleau lors d'une descente en canoë biplace.



Sophie DABIN
Conseillère municipale,
déléguee au sport

Le club de Fontenay-le-Comte ; une source de beaux résultats pour les jeunes licenciés.

Au 81 rue de Pilorge, le club de canoë-kayak de Fontenay-le-Comte, situé au bord de la rivière Vendée, vous accueille les mercredis et samedis lors des entraînements et lors des championnats ou événements qu'il organise. Créé au début des années 70, alors premier club de Vendée, il compte aujourd'hui un peu plus d'une quarantaine d'adhérents. Toutes les tranches d'âges sont les bienvenues, indique Pascal Brodiez le président du club, à partir de 9 ans et jusqu'à 70 ans voire plus (sourire) et c'est un sport mixte. D'ailleurs le club cherche à recruter plus de femmes.

C'est un sport de nature, un sport d'eau où il ne faut pas craindre justement de se jeter à l'eau et ce n'est pas toujours confortable. Aussi pour les encourager à nous rejoindre, leur licence est beaucoup moins chère que celle des hommes, précise Pascal.

Le club compte trois sections ; sport-santé sur une embarcation à plusieurs avec pagaie simple et un encadrement spécifique, sport-loisirs en canoë et kayak pour des promenades et descentes de rivières et la section compétition de la catégorie U12 (12 ans) à vétéran.

La Descente est une discipline historique du canoë-kayak en eau-vive.

La règle est simple : aller le plus vite possible d'un point à un autre de la rivière. C'est une course contre la montre, où les trajectoires sont libres. Il est primordial de bien choisir sa trajectoire en fonction des courants et des obstacles naturels que forment les rochers. La descente se pratique sur un parcours d'eau-vive plus ou moins compliqué selon le niveau de la compétition.



De gauche à droite, Samuel Blanchard, Dylan Gautier, Pascal Brodiez le président, Christian Auvolat l'entraîneur et Manon Gréau.

Un beau palmarès parmi les jeunes

Christian Auvolat, l'entraîneur bénévole du club, arrive dans son kayak suivi par trois jeunes. L'entraînement vient de prendre fin et chacun s'affaire à ranger et soigner son matériel, souvent prêté par le club. Christian exigeant à l'entraînement, fait son maximum pour tirer les jeunes vers le haut. Aujourd'hui il n'est pas peu fier de présenter à ses côtés, Samuel Blanchard et Dylan Gautier, vice-champions de France U15 en canoë biplace, qui viennent de remporter la médaille d'argent lors du championnat de France de descente qui s'est déroulé, fin octobre, à Épinal (Vosges). La compétition se déroulait sur 3 jours et accueillait pas moins de 400 compétiteurs en provenance de 55 clubs de toute la France. Avec eux, Manon Gréau qui termine avec sa coéquipière Maé Pignon (14 ans), 3^e lors de cette même compétition avec médaille de bronze. Parmi les trois jeunes présents sur la photo, seule

Manon avec Gabriel Auvolat et Camille Gibouleau sont classés sur la liste "espoir national", un beau palmarès pour le club. Et ces deux jeunes, Camille Gibouleau (18 ans) et Gabriel Auvolat (15 ans), terminent vice-champions du monde de course en équipe (canoë biplace), aux championnats du monde U18 de descente qui se déroulaient en juillet à Roudnice, en République tchèque. Ils représentaient la France, parmi d'autres athlètes tricolores et ils décrochent la médaille d'argent. Dommage que la discipline de descente ne soit pas représentée aux Jeux olympiques, où ne figurent que le sprint (course en ligne) et le slalom. Néanmoins le classement national et mondial est là et les beaux résultats de ces jeunes, prometteurs pour l'avenir du club.



Trophées du sport 2023

Le vendredi 22 décembre, à l'Espace René Cassin-La Gare, les sportifs et les bénévoles du sport étaient à l'honneur pour la remise des trophées dans différentes catégories, désignant les performances ou l'investissement tant au niveau individuel que collectif réalisés au cours de l'année 2023. Cette année, 25 lauréats et 12 bénévoles ont été récompensés.

Les deux Trophées d'Honneur de la Ville vont à :

Gabriel Auvolat et Camille Gibouleau

Membres du club de Canoë-Kayak, ils sont vice-champion du monde de course en équipe U18 en canoë biplace.

Maleaume Voirnesson

pour un titre européen avec l'équipe de France d'Ultimate.

Le coup de cœur de la Ville est pour : Manon Spennato

Ancienne licenciée du club de Fontenay Karaté Shotokan, depuis ses cinq ans. Manon est devenue une pépite du kata français au cours de la dernière décennie (médaillée européenne, coupe de France espoirs, championne du monde 2015). Diplôme d'entraîneur en poche en 2019, elle vient de prendre les rênes de l'équipe de France de para-karaté.

*Retrouvez l'ensemble des résultats, la liste et les photos des lauréats par catégorie sur le site de la ville :

www.fontenay-le-comte.fr

Rejoindre le Club

81 route de Pilorge, 85200 Fontenay-le-Comte.

Téléphone : 06 08 61 34 45

canoe.kayak.fontenaylecomte@wanadoo.fr

Les mercredis et samedis de 13h45 à 17h.

À noter

Le dimanche 4 février 2024, le club accueillera sur la rivière Vendée, au 81 rue de pilorge, et en centre-ville, le championnat de régions en sprint de 11h à 15h30. L'occasion de venir encourager nos jeunes fontenaisiens.



Lehmans Brothers Concert

MARDI 16 JANVIER À 20H30

Théâtre municipal au 22 rue Rabelais

Les Lehmans Brothers relèvent le défi du mélange entre jazz, funk et afrobeat. Derrière ce son unique, fait de rythmes explosifs et de voix incroyables, on retrouve les influences de James Brown, Jamiroquai ou The Roots. Leurs concerts sont exaltants et chaleureux. Leur puissante identité musicale est portée par l'énergie généreuse qui les caractérise, la puissance rythmique des guitares follement funk et aériennes, une section cuivre précise et joyeuse et un chanteur charismatique. Venir à leur concert est à coup sûr un investissement sans risque, qui vous apportera bien-être et joie de vivre !

Tarifs C



©Dorian Pris-3

Culture Saison 2024



Sylvie SAINT-CYR
Adjointe à la Culture

En ce début d'année 2024, nous confirmons nos bonnes résolutions : proposer à tous les fontenaisiens une programmation d'excellence, pluridisciplinaire, accessible à tous et largement ouverte sur la richesse du patrimoine de notre Ville d'art et d'histoire.

Rendez-Vous Contes ! Festival

DU 13 FÉVRIER AU 17 MARS 2024

Le festival Rendez-Vous Contes ! revient sur le territoire pour sa 3^e édition

C'est un cocktail assurément détonnant qui vous est proposé pour cette 3^e édition sur le territoire, porté par la Ville de Fontenay-le-Comte et la Communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée. Plus de dix rendez-vous gratuits sont programmés sur 4 semaines du mardi 13 février au 17 mars. Placée sous la direction artistique de Jérôme Aubineau, une équipe passionnée vous assure un événement inoubliable en cette année olympique. Alors tous en piste, les pieds dans les starting-blocks... cette nouvelle édition sera sportive ou ne sera pas ! Venez découvrir un tour d'histoires par Yannick Jaulin ou la fameuse tragédie du dossard de Yohann Métay. Et si l'on prenait le contre-pied et l'on vous invitait à allumer ensemble la "flemme olympique"... Au programme donc : poutre d'escampette, apéro-conte dans des bars parallèles, marathon de la parole, saut de joie, saut du coq à l'âne... Programmation détaillée disponible fin janvier.

Et cette 3^e édition reste gratuite. Pour être certain d'avoir votre place, pensez à réserver auprès de l'Office de tourisme ou sur leur site.

i Office de Tourisme Vendée Grand Sud
Place de Verdun à Fontenay-le-Comte : 02 51 69 44 99
fontenay-vendee-tourisme.com



La météo des émotions, un conte musical par la Cie La Roue Tourne.

©DR

Et après c'est quoi ? Musique Famille

JEUDI 21 MARS À 20H Espace culturel René Cassin - La Gare

Pour ce nouveau spectacle, Pascal Peroteau s'est emparé des poèmes de Desnos, La Fontaine, Prévert, Éluard, et en a inventé une suite (ou un début) en chansons... et en images !

Chaque chanson est en effet illustrée par un film d'animation réalisé sur mesure par dix artistes aux univers variés. Ce joyeux mélange donne un spectacle cousu main aux esthétiques multiples, où l'on apprendra enfin ce qu'il advient du fromage dérobé par le renard ou que faire du bonheur quand on l'a attrapé !

Gratuit sur réservation à l'Espace culturel René Cassin-La Gare

En partenariat avec le Pays de Fontenay-Vendée.



©Doume



Ville d'art et d'histoire

Conférences et ateliers

Par son remarquable patrimoine historique, Fontenay-le-Comte est la seule ville du département ayant obtenu le label prestigieux "Ville d'art et d'histoire". Régulièrement, divers rendez-vous, animations, visites, conférences et activités pour les plus jeunes permettent aux Fontenaisiens de s'approprier ce patrimoine local.

Châteaux du sud-est vendéen, du Moyen Âge au 19^e siècle

DIMANCHE 18 FÉVRIER

à 15h au Théâtre municipal, 22 rue Rabelais.

Qu'y a-t-il de commun entre un donjon du début du 11^e siècle, une bâtisse fastueuse de la Renaissance et une résidence au cœur d'un parc paysager du 19^e siècle ? Grâce à un panorama de sites exclusivement vendéens, et pour beaucoup situés dans le quart sud-est du département, il sera question d'architectures de la distinction, parfois défensives, souvent ostentatoires. De Sigournais à Doix-les-Fontaines, de Loge-Fougereuse à Bournezeau, cheminons à travers l'histoire des techniques de construction, des usages et des goûts décoratifs.

Conférence menée par Pauline Retailleau, Historienne de l'Architecture.

Adulte: 5€ / Tarif réduit: 3€ (jeune de 8 à 18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation de handicap, accompagnateur de personnes en situation de handicap, carte famille nombreuse, sur présentation d'un justificatif de mois d'un mois).

Les femmes dans l'œuvre de Michel Ragon

VENDREDI 8 MARS

à 17h30, salle d'honneur de la mairie de Fontenay-le-Comte

Conférence menée par Ana Thébaudeau, organisée par le Département de la Vendée, en collaboration avec Fontenay-le-Comte Ville d'art et d'histoire. Gratuit.



Journée Mondiale du Théâtre

LUNDI 25 MARS

de 18h à 20h30 au Théâtre Municipal, 22 rue Rabelais.

À l'occasion de la Journée Mondiale du Théâtre, nous vous proposons une soirée immersive dans le monde des arts de la scène au Théâtre Municipal, véritable théâtre à l'italienne. Au programme : découverte du lieu en glissant notamment votre regard derrière le rideau et assistez à un match d'improvisation de la troupe du Théâtre de La Lorgnette.

Adulte : 10€ - Tarif réduit : 5€ (jeune de 8 à 18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne en situation de handicap, accompagnateur de personnes en situation de handicap, carte famille nombreuse, sur présentation d'un justificatif de mois d'un mois).

Gratuit : enfant de moins de 8 ans.

i Pour toutes ces dates :
Renseignement et inscription auprès de l'Office de Tourisme Vendée Grand Sud, Place de Verdun, tourisme@vendeegrandsud.fr Tél. : 02 51 69 44 99

Jeune public

Des ateliers à destination du jeune public, durant les vacances d'hiver du 10 février au 4 mars.

Le blason des chevaliers et damoiselles

(4-6 ans et leur famille)
MARDIS 13 & 27 FÉVRIER
DE 10H À 11H15

Tel un chevalier ou une damoiselle du Moyen Âge suit les pas d'Arthur de Richemont, seigneur de Fontenay-le-Comte. À travers des illustrations et livres anciens apprends ce qu'est l'héraldique puis, conçois ton propre blason grâce à ton imagination !

Contes et légendes du Moyen Âge (7-11 ans)

JEUDIS 15 ET 29 FÉVRIER
DE 10H À 12H

Certains monuments de la ville possèdent un décor avec des personnages et des animaux fantastiques. Mais sais-tu où ces édifices se trouvent ? Après une visite où tu deviendras incollable sur ces derniers, l'atelier se terminera par la création d'un animal fantastique original.

Le bestiaire médiéval

(4-6 ans et leur famille)
MARDI 20 FÉVRIER
DE 10H À 11H15

Tel un explorateur, observe les gargouilles de l'église Notre-Dame, gouttière par laquelle s'éjectent les eaux de pluie, souvent sculptées en forme d'animal ou de monstre imaginaire. Ensuite, fais appel à tes sens pour modeler dans de l'argile ta fabuleuse gargouille cracheuse d'eau !

Les bâtisseurs du Moyen Âge (7-11 ans)

JEUDIS 22 FÉVRIER & 7 MARS
DE 10H À 12H

Pars découvrir au Parc Baron les vestiges du château seigneurial et à l'église Notre-Dame, les grandes voûtes soutenant l'édifice. Comme un constructeur du Moyen Âge, manipule les maquettes en bois d'arcs brisés et en pleins cintres et réalise avec divers matériaux d'arts plastiques ton propre monument.

i Tous les ateliers se passent à la salle pédagogique de la Maison Billaud situé au 4 rue de la Harpe.

Le tarif est de 5€/enfant.

Renseignement et inscription auprès de l'Office de Tourisme Vendée Grand Sud, Place de Verdun, tourisme@vendeegrandsud.fr, 02 51 69 44 99



©Margot Seminel

Festival Musique classique **Ma Région Virtuose**

Vingt ans après ses premières notes, "La Folle journée en région" devient "Ma Région Virtuose". La musique classique y sera toujours la grande star et elle résonnera à Fontenay-le-Comte/Vouvant comme sur l'ensemble du territoire ligérien du 26 au 28 janvier 2024.

Pour cette 1^{ère} édition, René Martin a voulu une programmation festive, colorée qui reflète notamment la diversité de la scène musicale en région. Il a choisi de privilégier dans les programmes ce courant majeur de l'histoire de la musique que l'on nomme "les écoles nationales", vaste mouvement né au XIX^e siècle d'une volonté nouvelle des compositeurs de très nombreux pays - tant en Europe centrale et en Scandinavie qu'au niveau de l'axe atlantique - de retrouver leurs racines et de valoriser leur identité nationale.

Puisant l'inspiration dans leurs traditions populaires respectives - russe, hongroise, tchèque, scandinave, espagnole, française -, tous ont eu à cœur de mettre à jour la richesse de la musique folklorique de leur pays et de nourrir leur œuvre de timbres et de rythmes traditionnels.

Extraits du programme

VENDREDI 26 JANVIER

à 20h30,
Salle 518 (45') / 8 €
Spark - The Classical Band
Back to Bach

SAMEDI 27 JANVIER

14h
Grande Halle (45') / 10 €
Romain Leleu Sextet
Le Maître et les Écoles

16h
Grande Halle (45') / 6 €
Concert famille
Aperto ! Ensemble de flûtes traversières du Conservatoire de Nantes.
Gilles de Talhouët direction
"Boléro bleu"

18h30
Salle 518 (55') / 4 €
Dmitry Masleev : piano

20h30
Grande Halle (45') / 12 €
Orchestre National des Pays de la Loire
Kaspar Zehnder direction

DIMANCHE 28 JANVIER

11h, Salle 518 (30') / 2 €
Orchestre d'harmonie de Fontenay-le-Comte
Didier Chadailat direction

14h30
Grande Halle (45') / 12 €
Concert famille
Orchestre d'harmonie de la Musique de l'Air
Claude Kesmaecker direction : "Les écoles nationales d'Europe centrale"

16h
Salle 518 (45') / 10 €
Paul Lay Trio (trio de jazz)
Clemens van der Feen : contrebasse
Donald Kontomanou : batterie
Paul Lay : piano

16h
Salle des fêtes de Vouvant (45') / 8 €
Les Ombres
Folk Songs - Lucky Charm

18h
Salle 518 (45') / 10 €
Bárbara Kusa chant
Ensemble Canticum Novum
Emmanuel Bardon direction

19h30
Grande Halle (45') / 12 €
Paris Mozart Orchestra
Claire Gibault direction
Dvorák : Symphonie n°9 en mi mineur
"Du Nouveau Monde" opus 95



i La programmation complète et détaillée, avec des tarifs très accessibles (de 2 € à 12 €), est à retrouver sur : www.fontenay-le-comte.fr/espace-cassin

Billetterie

Billets en vente depuis le 15 décembre. Ouverture billetterie : les mardis, jeudis de 13h30 à 18h, les mercredis et vendredis de 13h30 à 19h et les samedis 6, 13 et 20 janvier de 10h à 12h.
Tél : 02 51 00 05 00
Vente en Ligne : www.fontenay-le-comte.fr/espace-cassin



Recensement de la population pour les communes de plus de 10 000 habitants

Cette année, la commune de Fontenay-le-Comte réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Une partie des logements et des habitants sera recensée à partir du 18 janvier 2024 jusqu'au 24 février.

Comment ça se passe ?

Dans notre commune, le recensement a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en faites partie, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document, contactez la commune au 02 51 53 41 41 et demandez le service Recensement de la population.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



Droit d'expression

Groupe 100% Fontenay

30 millions d'€ : Un budget dynamique et ambitieux

[Adoption du Budget municipal 2024] Notre groupe 100% Fontenay est le seul groupe politique à avoir soutenu le budget municipal de près de 30 millions d'€. Il s'agit d'un budget essentiel aux Fontenaisiens puisqu'il est entièrement consacré aux services publics de qualité pour tous les habitants, associations, sport, culture, solidarité... Nous avons voté une non-augmentation des bases des impôts de la ville pour la 4^{ème} année consécutive. Une part de ce budget participe aux changements dans la ville. Les grands travaux sont lancés et se voient. La dynamique fontenaisienne devient votre quotidien, il suffit de faire le tour de la ville pour le constater. La ville se transforme, nous nous y étions engagés, nous l'avons fait. **[Bilan point d'étape 2020-2023]** Vous avez été destinataire de notre bilan-point d'étape. Ce point d'actions menées vous montre dans ce "magazine hors-série" combien nous avons agi pour toutes et tous depuis 3 ans. Nos actions réalisées sont claires et visibles. Elles n'ont pour but que de rendre notre ville la plus attractive possible et la plus dynamique pour créer les conditions de bien vivre. **[Sécurité publique]** Nous avons décidé de renforcer nos forces de police municipale. La nouvelle équipe a renforcé sa présence sur toute la ville et mène de nombreuses actions pour assurer une tranquillité attendue par de nombreux habitants. **[Les chantiers de l'habitat sont lancés]** Les chantiers de transformation de la ville ont démarré. Ludovic HOCBON a pu, aux côtés de Vendée Habitat et de l'État, lancer de nouveaux chantiers de construction immobilière avec la pose de la première pierre d'un ensemble de logements sur le site de l'ancienne école Marceau-Breton ou encore le grignotage des tours des Moulins Liot et qui laissera place à tout un nouveau quartier pour ses habitants. **[La population augmente]** Le travail paye et nos efforts autour d'une offre de logement en matière d'accueil d'habitants est en hausse. Nous avons cassé la spirale de baisse avec près de 300 nouveaux habitants au 31/12/2023. Notre action est de faire de Fontenay-le-Comte une ville qui progresse et cette évolution positive nous conforte à continuer nos actions de transformation urbaine et d'aménagement du cadre de vie. Une ville qui compte plus d'habitants c'est une ville qui se développe. **[VŒUX 2024]** Nous vous souhaitons à vous et à tous ceux qui vous sont chers nos meilleurs vœux pour cette nouvelle 2024. Nous serons heureux d'échanger avec vous lors de la cérémonie de vœux à la population le 18 janvier prochain à l'espace La Gare – René Cassin. Venez nombreux nous rencontrer.

Vos élus du groupe 100% Fontenay : Ludovic HOCBON, Ghislaine LÉGERON, Benjamin VERGNAUD, Christelle ROUHAUD, Philippe MIGNET, Anne HUETZ, Sébastien VERDON, Sylvie SAINT-CYR, Patricia DROUIN, Stéphane BOUILLAUD, Christelle TRUDEAU, Matthias LEMOINE, Sophie DABIN, Arielle MÉMETEAU, Matthieu FOULONNEAU, Philippe GUYONNET, Ludovic BRÉAU, Antoine BOISSINOT, Claire LAUVRIÈRE, Michel BIRÉ, Anne-Lise GUIGNARD, Pascal PLAUT, Aurélie NORMAND, Paul GROSBOIN.

Écrivez-nous : contact@100pour100fontenay.fr - **suivez nous** : @100_Fontenay - 100% Fontenay

Groupe Vivre à Fontenay

Nous souhaitons à tous nos concitoyens une excellente année 2024. Nous continuerons à vous défendre et la ville. Les sujets d'inquiétude s'accumulent.

L'abandon de la halte ferroviaire Fontenay-Les Velluire-sur-Vendée traduit le renoncement du Maire et conseiller régional pour défendre activement ce projet.

L'axe routier Fontenay le Comte-La Rochelle-Rochefort est au point mort. IL faut un projet réel de désenclavement du Sud Vendée avec une deux fois deux voies.

La santé est en danger, nous devons sortir de la direction commune avec le CHD, retrouver notre autonomie et rechercher de nouveaux praticiens hospitaliers.

L'association qui gère les nuits courtes connaît un déficit important. Le festival est en danger, la municipalité se doit de soutenir cette association et envisager la reprise de l'organisation directement par la ville.

Hugues FOURAGE, Catherine CHAMPARNAUD, Jean-Paul MACORPS, François-Xavier BERTHOD, Pierre-André MÉTAY, Janick CABON, Lucie DONZELOT.

Écrivez-nous : [vivreflc@gmail.com](mailto:vivreffc@gmail.com) - **suivez nous** : Vivre Fontenay

Groupe Renaissance pour Fontenay

Estimation de la rénovation du musée 2022 : 1 800 000 € ; mai 2023 : 4 000 000 € ; décembre 2023 : 5 600 000 € ! Où va-t-on s'arrêter ? La majorité pourtant entérine ce coût disproportionné. Parallèlement cette même majorité décide de vendre l'Hôtel de Grimoüard, bâtiment emblématique de l'histoire de Fontenay, puisqu'il fut l'Hôtel de Ville de 1824 à 1895. Notre choix aurait été de le réhabiliter et le conserver dans notre patrimoine tout en rénovant à moindres frais le musée.

Bonne année 2024 !

Dominique VERHAEGHE-GRILLO, Jacky BERTIN.



Rucher École du Marais Poitevin



Le REMAP (Rucher École du Marais Poitevin), association sans but lucratif, recommence à la mi-février à Fontenay-le-Comte un nouveau cycle de formation à l'apiculture de loisirs (en 10 samedis après-midi). Celui-ci suivra le cycle d'une année apicole, du réveil de la colonie après l'hiver aux soins en vue de l'hivernage suivant en passant par la récolte de miel au printemps et à l'été. Il permet au néophyte de connaître la vie d'un essaim dans une ruche et d'envisager ensuite d'avoir son propre rucher dans son jardin et de récolter ainsi son propre miel. Le nombre de places est limité mais il en reste sans doute quelques-unes, renseignez-vous ! De plus, il se finance en partie grâce à la vente du miel produit par sa dizaine de ruches pédagogiques que vous pouvez acheter. N'hésitez pas à les contacter.

remap@laposte.net

Mission Locale Sud Vendée

La Mission Locale c'est une aide gratuite, une écoute pour les jeunes. C'est aussi une équipe qui accompagne et aide les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant dans le Sud Vendée, quels que soient leur situation et leur niveau scolaire.

Pourquoi venir à la Mission Locale ?

Pour travailler son projet professionnel, l'accès à la formation, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et l'accès aux droits, l'accès au logement, rencontrer d'autres jeunes, travailler sa mobilité, sa santé, sa vie sociale...

Prenez rendez-vous avec un(e) conseiller(e) au 02 51 51 17 57 pour un conseil, une aide ou un accompagnement personnalisés.

47 rue André Tiraqueau 85200 Fontenay-Le-Comte
Tél. : 02 51 51 17 57.
Site : www.missionlocalesudvendee.fr



Musée Autrefois l'école

Cette année nous innovons avec des ateliers d'écriture à la plume et encre violette : il s'agira de copie de petites phrases ou petits textes permettant de se familiariser avec le porte-plume. Ils auront lieu le dimanche matin de 10h30 à 11h30 sur le site.

Ces ateliers sont ouverts à tous, (à partir de 8 ans enfants accompagnés d'un adulte) sans inscription préalable. Nos visites traditionnelles des lieux restent le dernier samedi (mois impairs) ou dimanche (mois pairs). Ces animations sont gratuites mais avec possibilité de participation volontaire.

Nos premières dates de visite 2024, au Jardin des Jacobins - 93 Rue de La République :

- Dimanche 21 janvier de 10h30 à 11h30 : atelier d'écriture au petit musée "Autrefois l'école" - Gratuit.

Familiarisation avec l'écriture à la plume, copie de petites phrases ou textes (dès 8 ans, enfant accompagné d'un adulte).

- Samedi 27 janvier de 15h à 17h : visite du petit musée "Autrefois l'école" - Gratuit.

Classe reconstituée, riche de souvenirs ou de découvertes dans l'ambiance du siècle dernier.

Contact 02 51 53 02 40
www.facebook.com/autrefoislecole

Permanences du groupe Vivre Fontenay

Rez-de-jardin de l'Hôtel de Ville de 10h à 12h sans rendez-vous.

Samedi 6 janvier : Lucie Donzelot- François-Xavier Berthod

Samedi 13 janvier : Janick Cabon - Pierre-André Métaï

Samedi 20 janvier : Catherine Champarnaud
Jean-Paul Macorps

Samedi 27 janvier : Lucie Donzelot- François-Xavier Berthod

Samedi 2 février : Janick Cabon - Pierre-André Métaï

Samedi 9 février : Catherine Champarnaud
Jean-Paul Macorps

Samedi 16 février : Lucie Donzelot- François-Xavier Berthod

Samedi 23 février : Janick Cabon - Pierre-André Métaï

Samedi 2 mars : Catherine Champarnaud
Jean-Paul Macorps

Samedi 9 mars : Lucie Donzelot- François-Xavier Berthod

Samedi 16 mars : Janick Cabon - Pierre-André Métaï

Samedi 23 mars : Catherine Champarnaud
Jean-Paul Macorps

Samedi 30 mars : Lucie Donzelot- François-Xavier Berthod



Et si vous poussiez la porte du Secours Catholique ?

Venez passer un chaleureux moment convivial avec nos équipes, pour choisir des vêtements aux prix imbattables dans notre boutique, ou pour participer à nos rendez-vous des jeudi-partages. Vous êtes tous invités et peut-être aurez-vous envie de devenir bénévole... Nous en recherchons ! Nous nous consacrons à votre accueil et à votre écoute !

Voici nos horaires : lundi de 9 h à midi uniquement pour les dons de vêtements, mardi et jeudi de 14h30 à 17h et le samedi de 9h30 à midi.

Secours Catholique,
8, rue de Genève à Fontenay-le-Comte.
Tél. : 02 51 69 21 13.

La Ville de
Fontenay-le-Comte

VOUS PRÉSENTE

SES MEILLEURS VŒUX



CÉRÉMONIE DES VŒUX
JEUDI 18 JANVIER - 19H
ESPACE RENÉ-CASSIN - LA GARE

